

La voix féminine dans la poésie médiévale

Communication de Michel ZINK

Mardi 10 octobre 2017

Dans de nombreuses civilisations, les premières manifestations du lyrisme amoureux sont des chansons de femmes et la poésie montre avec prédilection des femmes en proie à la passion amoureuse. L'observation se vérifie si l'on cherche les plus anciens témoins d'une poésie composée dans les langues romanes. Mais la voix féminine qui s'y fait entendre est couverte, dès le début du XII^{ème} siècle, par celle, essentiellement masculine, des troubadours de langue d'oc, qui répandent dans l'Europe entière l'idéal de la *fin'amor*. Elle ne s'éteint pas pour autant et présente, sur toute l'étendue de la Romania et à travers des formes et des genres variés selon les régions et les langues, un caractère constant qui la rend reconnaissable : une simplicité qui paraît relever de la poésie populaire, un ton mélancolique, une sensualité grave, candidement impudique, bien qu'en langue d'oïl cette impudeur prétendument innocente se teinte parfois de grivoiserie.

Il ne faut toutefois pas se laisser prendre à cette simplicité ni à cette candeur. Les chansons de femmes sont souvent composées par des hommes ou attribuées à des hommes. Leur archaïsme semble parfois artificiel comme leur enracinement populaire. On a l'impression qu'elles sont cultivées en sourdine et sur un mode mineur comme un contrepoint modeste mettant en valeur par contraste la grande poésie courtoise.

Les poétesses sont d'ailleurs capables de jouer le même jeu. Christine de Pizan, si attentive à défendre la condition féminine, sait aussi bien reproduire le ton des chansons de femmes qu'emprunter la voix masculine. Et les chansons populaires françaises, postérieures au Moyen Âge mais dont beaucoup y plongent leurs racines, sont souvent des chansons de femmes, dont elles présentent tous les caractères, alors même que certaines sont des chansons de soldats.

Il y a une vérité dans les traits de la sensibilité féminine que nous livre notre plus ancienne poésie. Mais les deux sexes ne sont pas séparés au point que chacun soit incapable de prendre la voix de l'autre.